



## Géoméga fera progresser l'hydrométallurgie de son gisement de terres rares Montviel avec l'appui du gouvernement du Québec

**Montréal, 9 février 2022** - Ressources Géoméga Inc. (« **Géoméga** » ou la « **Société** ») (TSX.V: GMA) (OTC: GOMRF), développeur de technologies propres pour l'extraction, le raffinage et le recyclage des terres rares, est heureuse d'annoncer la poursuite des essais hydrométallurgiques sur son gisement de terres rares Montviel. Les travaux seront réalisés par Innord, filiale détenue à 100% par Géoméga, avec une contribution financière de 400 000 \$ du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec ("MERN"). Pour compléter le budget alloué au projet, Géoméga a clôturé un placement privé sans intermédiaire (l'« **Offre** ») de 1 408 055 unités (les « **Unités** ») au prix de 0,27 \$ par Unité, pour un produit brut total de 380 175 \$. Ce placement a été réalisé auprès d'investisseurs institutionnels basés au Québec, dont la Société de développement de la Baie James (SDBJ), et d'initiés de la Société. Cela permettra à la Société d'avoir un budget dédié à ce projet, indépendamment du budget alloué à la construction de l'usine de recyclage des aimants de terres rares à St-Bruno, qui approche l'étape des commandes d'équipements, et des autres projets de R&D.

« Le projet Montviel est l'un des projets de terres rares les plus prometteurs en Amérique du Nord. Il possède la taille et les infrastructures nécessaires à un projet rentable, mais nous voulions nous assurer que le projet aura des paramètres financiers robustes indépendamment du contexte de prix des matières premières. Alors que notre technologie a continué d'évoluer et de s'améliorer au cours des 7 dernières années, nous sommes maintenant en mesure de commencer à appliquer notre savoir-faire et nos propriétés intellectuelles développées au schéma des procédés de Montviel. Notre objectif principal est de réaliser un projet de terres rares économiquement et écologiquement robuste dans la province de Québec qui pourra soutenir les fluctuations de prix que nous avons observées au cours des 10 dernières années sur le marché des terres rares (ÉTR). Nous croyons que les améliorations hydrométallurgiques proposées feront de Montviel un projet de terres rares capable de fonctionner de manière rentable avec les prix plus bas observés aussi récemment qu'en 2019 et à l'opposé, extrêmement rentable et précieux aux prix actuels des ÉTR, qui ont connu une augmentation de 300% dans les derniers 24 mois » a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de Géoméga.

### Projet d'hydrométallurgie Montviel

Le projet sera réalisé dans le cadre du « Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques » offert par le MERN. Le projet de 12 à 24 mois dispose d'un budget de 865 324 \$, dont

le programme de subventions du gouvernement versera 400 000 \$ en financement non dilutif à la Société. L'objectif du projet est d'améliorer la technologie qui a été développée et brevetée en 2015 (voir les communiqués de presse du [29 avril 2015](#), du [20 mai 2015](#) et du [11 juin 2020](#)) en intégrant les connaissances et l'expérience acquises par le développement du projet de recyclage des terres rares et du projet de résidus de bauxite.

Les principaux objectifs techniques à étudier dans ce projet sont les suivants :

- Élimination du circuit de flottation
- Valorisation du sous-produit du fer
- Recyclage des principaux réactifs de lixiviation

La réussite de ces objectifs simplifierait le processus d'extraction des terres rares et du niobium et pourrait réduire considérablement ses coûts d'exploitation. Les avantages économiques de ce projet comprennent :

- Réduction des coûts des réactifs chimiques
- Économies d'énergie en éliminant le broyage très fin qui est nécessaire à la flottation, à la récupération de la chaleur résiduelle dans les solides et autres ajustements
- Améliorer la récupération totale des ÉTR grâce à la lixiviation du minerai entier
- Réduction des coûts de gestion des déchets miniers et des résidus miniers
- Augmentation des revenus potentiels grâce à divers sous-produits

De plus, les impacts sociaux et environnementaux du projet sont tout aussi importantes et aideront à l'obtention des futurs permis ainsi qu'à l'appui des communautés locales et de la communauté de la Première Nation CRIE de Waswanipi. Les avantages environnementaux de ce projet comprennent :

- Réduction de la consommation d'eau
- Réduction des effluents liquides
- Réduction des volumes de déchets miniers solides
- Réduction de la consommation globale d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre pour la production d'ETR par rapport au schéma des procédés précédent
- Poursuite de l'évaluation de la possibilité du remblayage en pâte

Les résultats du projet serviront à réaliser une étude économique préliminaire (ÉÉP) sur le gisement Montviel.

« L'ÉÉP qui suivra, une fois que ces travaux d'essai hydrométallurgiques seront complétés avec succès, confirmera nos avancées technologiques et leurs bénéfiques économiques pour instaurer la base des prochaines étapes de développement du projet Montviel. » a poursuivi Mugerman. « Le potentiel économique accru des améliorations métallurgiques de Montviel, associé à une demande beaucoup plus forte et durable pour le néodyme et le praséodyme, qui comptent ensemble pour 21% du total des oxydes de terres rares du projet, permettent à Géoméga de présenter une proposition économique potentiellement robuste à Montviel à l'avenir. De plus, être en mesure de tirer parti des revenus de l'usine de recyclage des aimants de terres rares à

St-Bruno et de notre expertise technique permettra d'éviter des dilutions non nécessaires pour nos actionnaires. »

### **Placement Privé**

Le placement en Unités consiste en une action ordinaire (chacune une « **Action** ») et un demi-bon de souscription d'action (chaque bon de souscription entier, un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action supplémentaire au prix de 0,40 \$ par action jusqu'à la date qui tombe 24 mois après son émission. Les titres émis dans le cadre de l'Offre sont assortis d'une période de conservation de quatre mois et un jour à compter de leur émission. Le placement est assujéti à l'approbation définitive par la Bourse de croissance TSX.

« Nous sommes très reconnaissants envers le MERN et les investisseurs institutionnels québécois qui nous aident à financer ce projet aujourd'hui. Le Québec prêche encore une fois par l'exemple, en fixant des objectifs clairs pour les minéraux critiques et stratégiques, puis en appuyant cela par le biais d'un financement. Votre soutien et votre foi dans le gisement Montviel sont notés et notre équipe technique travaillera d'arrache-pied pour faire de l'exploitation minière des terres rares au Québec une réalité. » a ajouté Mugerman.

Certains membres du conseil d'administration, soit Gilles Gingras et Nicholas Nickoletopoulos ainsi que Mathieu Bourdeau, chef de la direction financière, ont participé à la clôture de l'Offre pour un montant total de 26 190 \$ (la « **Participation des initiés** »). La participation des initiés est considérée comme une « opération entre apparentés » en vertu du Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (Québec) (« **Règlement 61-101** ») et de la Politique 5.9 correspondante du TSXV ; cependant, la Participation des Initiés est exemptée des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires prévues par le Règlement 61-101 conformément aux articles 5.5(a) et 5.7(1)(a) dudit Règlement 61-101. L'exemption est basée sur le fait que ni la valeur marchande de la Participation des Initiés ni la contrepartie versée pour celle-ci ne dépasse 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important au moins 21 jours avant la clôture de l'Offre puisque la Participation des Initiés n'a pas été déterminée à ce moment et que la Société souhaitait clôturer l'Offre de manière accélérée pour des raisons commerciales valables.

### **À propos de Montviel**

Géoméga a annoncé le [17 juin 2015](#) une mise à jour de l'estimation des ressources minérales conforme à la Norme canadienne 43-101 sur son projet d'ÉTR et de niobium Montviel détenu à 100 %. Le rapport complet est disponible [ici](#) et sur le site Web de la Société. Les faits saillants de l'estimation des ressources sont présentés ci-dessous :

## Ressources minérales Totales

Catégorie	Million de Tonnes	OTRT (%)	Pr <sub>2</sub> O <sub>3</sub>		Nd <sub>2</sub> O <sub>3</sub>		Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	
			Teneur (ppm)	Contenu (K Tonnes)	Teneur (ppm)	Contenu (K Tonnes)	Teneur (ppm)	Contenu (K Tonnes)
Indiquée	82,4	1,51	766	63,2	2 452	202,0	1 715	141,3
Inférée	184,2	1,43	746	137,4	2 433	448,3	1 315	242,3

- Les ressources minérales sont estimées et présentées conformément au Règlement 43-101
- Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'ont pas de viabilité économique démontrée
- D'autres divulgations et hypothèses peuvent être consultées dans le présent communiqué de presse ([17 juin 2015](#)) et dans le document complet sur le [site Web](#) de la Société

### Changement d'auditeurs

La Société annonce également avoir procédé au changement de ses auditeurs PricewaterhouseCoopers LLP (« ancien auditeur ») pour MNP LLP (« successeur auditeur »), effectif au 20 janvier 2022.

Il n'y avait aucune réserve dans les rapports d'audit de l'ancien auditeur pour toute période financière au cours de laquelle l'ancien auditeur était l'auditeur de la Société. Il n'y a aucun « événement à déclarer » (au sens du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue) entre la Société et l'ancien vérificateur.

Conformément au Règlement 51-102, l'avis de changement d'auditeur, ainsi que les lettres requises de l'ancien auditeur et de l'auditeur successeur, ont été examinés par le comité d'audit de la Société et déposés sur SEDAR en conséquence.

### Divulgence selon le Règlement 43-101

Alain Cayer, P. Geo., M.Sc., Vice-Président Exploration de Géoméga, est la personne qualifiée selon le Règlement 43-101 qui a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques de ce communiqué de presse.

### À propos de Géoméga ([www.geomega.ca](http://www.geomega.ca))

Géoméga développe des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments des terres rares et d'autres métaux critiques essentiels pour un avenir durable. Axés sur les énergies renouvelables, l'électrification des véhicules, l'automatisation et la réduction de la consommation d'énergie, les aimants de terres rares ou néo-aimants (NdFeB) sont au centre de toutes ces technologies. La stratégie de Géoméga consiste à réduire progressivement les risques liés à sa technologie innovante et à générer des flux de trésorerie et un retour de valeur aux actionnaires tout en travaillant directement avec les principaux acteurs de ces industries pour recycler les aimants qui alimentent toutes ces technologies.

Alors que ses technologies sont démontrées à plus grande échelle, Géoméga s'est engagé à travailler avec des partenaires majeurs pour aider à extraire de la valeur des produits provenant de l'extraction minière, des résidus miniers et d'autres résidus industriels qui contiennent des terres rares et d'autres métaux critiques. Indépendamment du métal ou de la source, Géoméga adopte une approche cohérente pour réduire l'impact

environnemental et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre en recyclant les principaux réactifs du processus.

Le projet principal de Géoméga est basé sur la technologie ISR (Innord's Separation of Rare Earths), un moyen exclusif, peu coûteux et respectueux de l'environnement, d'exploiter un marché mondial de 1,5 milliard de dollars canadiens pour recycler les rebuts de production d'aimants et les aimants en fin de vie de manière rentable et sécuritaire.

Géoméga est également propriétaire du gisement de terres rares de la Carbonatite de Montviel, la plus grande estimation des ressources de bastnaésite 43-101 en Amérique du Nord et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 14% des actions émises et en circulation, de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui fait progresser l'exploration stratiforme de Mitchi pour des projets de cuivre au Québec, Canada.

### **À propos de la SDBJ**

Créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'HQ, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

### **Pour plus de détails, contactez:**

Kiril Mugerman  
Président & CEO  
Géoméga  
450-641-5119 ext.5653  
[kmugerman@geomega.ca](mailto:kmugerman@geomega.ca)

Nancy Thompson  
Vorticom Public Relations  
212-532-2208  
[nancyt@vorticom.com](mailto:nancyt@vorticom.com)  
Twitter: @Geomega\_REE

### **Mises en garde concernant les énoncés prospectifs**

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.*

*Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs*

*sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2021, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com); qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.*